

Evaluation des moyens nécessaires pour la médiathèque d'une commune ?



La loi récente de 2021 et les décrets ne donnent pas de normes précises. Les médiathèques départementales et les DRAC apportent des conseils et des éléments de comparaison. L'enquête informelle sur le terrain réalisée en avril-mai 2023 ajoute d'autres éléments qui vont dans le même sens.

Enquête bibliothèques et médiathèques en lien avec le projet de Val d'Oingt

Mai 2023 – version 2

Communes	Population	Collège O/N public	Surface médiathèque	Espaces culturels	m2 par habitant	Niveaux Avec ascenseur	Année ouverture	Personnels
Anse	7538 h (4742 h en 2000)	oui	470 m2	Non compris	0,06 m2/h	3 Dont 1 étage bureaux	2004	3 ?
Amplepuis	5 000 h	oui	700 m2	oui	0,14 m2/h	2	2007	?
Champagne	5 749 h	non	650 m2	oui	0,11 m2/h	2	2009	3
Brindas	6 800 h (5 400 en 2013)	oui	520 m2	oui	0,076 m2/h 0,096 en 2013	2	2012	3,8
Limonest	3742 h	non	321 m2	Oui non compris	0,086 m2/h	1+1	2018	2
Saint-Didier au Mont-d'Or	7 164 h (6154 en 2000)	non	450 m2	oui	0,086	2+1 bureaux	2018	2,5
Quincieux	3 500 h (2600 h en 2000)	non	400 m2	oui	0,063	1+1	2019	1
Chasselay	2 833 h	non	500 m2	oui	0,17	1	2021	1
Châtillon-Chessy	2 178 h 2080 h	oui	260 m2	non	0,061	1	2021 extension	1,5
Lozanne	3 000 h	non	232 m2	Oui sans	0,077	2	En projet	1
moyenne	5258 h		525 m2					1,5 postes
Val d'Oingt en 2023	2600 h BO 4 100 h VO		140 m2 140 m2 140+90m2(Oingt et St Laurent)		0,05 m2/h 0,03 m2/h 0,054m2/h	4 niveaux Sans ascenseur		0,57 poste Personnel
Hypothèse Pichat Maison principale Bois d'Oingt seul	2600 h BO 2600 h BO		350 m2 (avec cave 250 m2 (sans cave		0,13 m2/h 0,096m2/h			1,5
Val d'Oingt	4 100 VO 4 100 VO		350 m2 (avec cave 250 m2 (sans cave		0,085 0,061m2/h			

NB ces chiffres sont à affiner pour tenir compte des surfaces réellement utiles prises en compte de façon différente selon les lieux.

Commentaires

Les communes visitées ont été choisies parce que proches de Val d'Oingt et correspondant à la polarité 3 du SCOT entre 3 000 et 10 000 habitants.

Elles sont listées par date d'ouverture (de 2004 à 2021).

On constate que certaines populations ont fortement augmenté depuis la date d'ouverture (ex : Brindas et Anse), d'autres peu ou moins (Amplepuis).

Plusieurs médiathèques ressentent déjà le manque de surface.

Certaines médiathèques ont une extension déjà réalisée (Châtillon-Chessy) ou en projet (Pommiers qui ne figure pas sur la liste).

Les moyens en personnels

Les postes de personnels titulaires sont entre 1 et 3 : en moyenne 1,5.

Sachant que ces personnels assument en plus de leur fonction de gestionnaire de la bibliothèque, le rôle d'animateur culturel, ces effectifs paraissent atteignables.

Toutes ces médiathèques ne pourraient pas fonctionner sans leurs bénévoles. Plus la médiathèque est vaste, bien située, attractive et confortable, plus les bénévoles sont motivés et plus le public vient.

Les moyens en m²

En résumé : pour une moyenne de 5 000 habitants, la médiathèque et ses espaces culturels internes disposent d'environ 500 m².

Chaque habitant dispose actuellement entre 0,06 m² par habitant (Anse, Quincieux qui ont connu une forte augmentation de population) et 0,17 m² par habitant (Chasselay).

A noter : il est difficile de savoir s'il faut ou non intégrer tous les espaces culturels (ex. de Limonest qui a un centre musical dans Agora).

Comment se situent actuellement Le Bois d'Oingt et Val d'Oingt ?

Elles sont en-dessous du minimum de 0,06.

Le Bois-d'Oingt (2 600 h) dispose aujourd'hui de 0,05 m² par habitant. Val d'Oingt (4 100 h) au total, en comptant les m² sur place de Oingt et Saint-Laurent, dispose de 0,054 m² par habitant.

Oingt et Saint-Laurent qui ont chacune moins de 100 m², sont des points lecture de proximité qui doivent demeurer (voir la Charte de la commune nouvelle de Val d'Oingt en 2017), mais ne peuvent pas offrir tous les services.

La bibliothèque du Bois d'Oingt, avec ses 2 collèges, doit prendre en compte dans ses projets la population totale de Val d'Oingt, soit 4 100 habitants.

Perspectives plus larges :

- la population des villages voisins dont les habitants viennent utiliser la médiathèque du Bois-d'Oingt (voir les statistiques actuelles)
- le rôle de pôle intermédiaire dédié à Val d'Oingt par le SCOT 2020-2040.

- Ajouter les accroissements de population que prévoit le SCOT dans les 20 ans (+ 16% sur tout le Beaujolais)

La maison Pichat et ses 350 m2 serait-elle une bonne solution pour les 20 ans qui viennent ?

La maison principale donnant sur la route a 2 étages de 100 m2 et un 3^e niveau sous les combles de 100 m2 comptant pour 50 m2. En sous-sol, la cave de 100 m2. **Total : 350 m2.** *Si la cave était comptée dans les m2, cela donnerait 0,085 m2 par habitant pour Val d'Oingt (ou 0,061 m2/ habitant si elle ne compte pas).*

La solution, satisfaisante en 2025, imposerait de prévoir une souplesse d'utilisation et d'évolution future des bâtiments, en lien avec certaines parties des dépendances, en particulier pour les activités socioculturelles.

Le manque d'accessibilité PMR n'était pas le seul problème de la médiathèque du Bois-d'Oingt. Il faut utiliser l'important budget prévu pour ces travaux afin d'améliorer en même temps celui des surfaces disponibles qui sont très insuffisantes pour la population actuelle. Il faudra y intégrer les évolutions des besoins en cours.

Enfin, il est nécessaire de tenir compte de la protection patrimoniale du bâtiment imposée par le legs en modifiant le moins possible l'extérieur des bâtiments.

Marie-France Rochard- 17 mai 2023